DOUAI

Accident. — Hier, vers 3 heures de l'après-midi, les sieurs Dufour Nicolas, 42 ans, rejointoyeur, demeurant à Courchelettes et Plodropes Gaston, 19 ans, rejointoyeur, demeurant à Soüy-sous-Bellonne, travaillaient à la façade du Mont-de-Piété, rue du Béguinage, lorsque soudain une traverse de l'échafaudage sur lequel ils se trouvaient ayant fait céder la maçonnerie ils tombèrent d'une hauteur de 5 mètres.

Le sieur Dufour fut blessé légèrement à la cuisse droite, *Plodropes n'est fait aucun mal.*

Divers. — Un violent feu de cheminée s'est déclaré, hier soir, chez M. Coppin, banquier, rue des Blancs-Mouchons. Il a été éteint par plusieurs pompiers qui ont été prévenus aussitôt.

Arrestation. — En vertu d'un extrait de jugement délivré par M. le Procureur de la République, le nommé Ueyneckens J.-Bte, 19 ans, journalier, condamné dernièrement pour vol a été arrêté hier et écroué.

Lycée de Douai. — Les élèves du lycée de Douai organisent, à l'Hôtel-de-Ville, une matinée littéraire qui aura lieu dimanche prochain à trois heures.

Les deux clous du programme sont l'interprétation d'une farce du moyen-âge, *la Farce nouvelle et fort joyeuse du cuvier* et la représentation du *Flibustier*, de Jean Richepin, ancien élève du lycée de Douai.

⁂

Société d'horticulture. — Dimanche prochain, à trois heures, conférence de M. Marc, chef des plantations de la ville, sur la culture et la taille du rosier.

Cette conférence aura lieu au Parc public.

Incendie. — Hier à midi le sieur Delcroix Léon, âgé de 17 ans, jardinier, demeurant rue François-Lemaire, travaillait derrière le Polygone dans une pièce de terre appartenant à ses parents. Vers une heure ayant fait du feu pour faire chauffer son dîner, un coup de vent fit voler des étincelles sur une meule de bois à brûler et un incendie se déclara. Les militaires du Polygone et des pompiers de Dorignies se rendirent aussitôt sur les lieux avec plusieurs pompes et parvinrent à éteindre cet incendie, *après une demi-heure de travail.*

Cette meule qui appartient à M. Delcroix est brûlée en partie.

Arrestation. — On a arrêté le nommé Blanchet Auguste, 17 ans, originaire de Paris, garçon pâtissier, sans domicile fixe, pour vagabondage.

VALENCIENNES

Mastaing. — *Nécrologie.* — Mercredi à 11 heures ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable venue de tous les points de la région de Valenciennes, Cambrai et Lille, les funérailles de Mme Coquelle, femme de l'honorable M. Clément Coquelle, maire de Mastaing, conseiller d'arrondissement du canton de Bouchain, président de la Société des Agriculteurs du Nord.

Mme Coquelle, qui a succombé aux suites d'une longue et cruelle maladie, était âgée de 42 ans.

Nous présentons à M. Coquelle et à sa famille, si cruellement éprouvés, l'expression de nos sincères compliments de condoléances.

LE CRIME D'ONNAING

Nous croyons devoir revenir sur cette affaire pour signaler l'explication que la famille Mascret donne actuellement du tapage et du bruit d'un corps tombant sur le plancher, bruit perçu, on le sait, par la femme Cazin, Deham, etc.

Le ménage Mascret, désuni depuis un certain temps, avait, à la date du 4 décembre, repris la vie commune, mais la paix était loin d'être rétablie complètement.

Nous avons dit récemment que la famille Mascret avait dans la journée du 4 décembre, acheté pour 3 francs de viande, chez le boucher Dochez. Ce serait à ce propos que la dispute se serait élevée; le chef de gare exigeant que ses femmes lui rendissent compte par la vue d'un livret des dépenses qu'elles seraient amenées à faire.

La dispute aurait été particulièrement violentre entre Mascret et la fille ainée qui aurait dit à son père : « En tout cas, si nous partions encore, j'aurais soin de faire emmener mon piano. » — « Ton piano, mais je te le briserais plutôt. »

Et le soulevant, il le déplaça violemment (D'où le bruit perçu en dessous dans la gare). Le chef de gare, contrairement à son habitude de fonctionnaire ponctuel, n'a pas ce soir là, ainsi qu'on le sait, fait le train de voyageur de 6 h. 19 allant sur Mons ; mais il l'a signé quelques instants après, et c'est alors qu'il se serait rendu chez le boucher y prendre pour 28 sous de viande qu'il aurait fait cuire ensuite chez la garde-barrière. Cette dernière a reconnu en effet avoir reçu la visite du chef de gare vers cette heure, pendant la formation du train de marchandises.

Ajoutons que la femme Mascret déclare ne pas connaître Dérouleur et qu'elle ne croit pas l'avoir jamais vu.

Finalement, l'affaire reste toujours embrouillée et la lumière complète ne semble pas devoir être faite de sitôt.

Incendie à Raismes

Un commencement d'incendie, qui, sans le promptitude des secours apportés, aurait pu prendre de vastes proportions, s'est déclaré mercredi vers huit heures 1/2 du soir à la scierie mécanique appartenant à M. Masy.

Les pompes combattirent aussitôt le commencement du sinistre, qui est purement accidentel, et en peu de temps tout était atteint.

Les dégâts évalués approximativement à 8000 francs, sont couverts par une assurance.

CAMBRAI

Caudry. — *Coups.* — Au moment où il sortait de l'estaminet David, situé rue Neuve, le nommé Jessenne, jardinier, a été assailli par trois individus qui l'ont roué de coups sans pitié.

Conduits à Cambrai avant-hier mercredi, ces inculpés, les nommés Ledieu, Jules, dit Bacon, 28 ans tulliste ; Gambier Rubens, 26 ans, mécanicien, et Lattu Léon, 24 ans, ont comparu, hier jeudi, devant le tribunal correctionnel. Lattu et Ledieu ont récolté chacun 4 mois de prison et Gambier, 3 mois de la même peine.

AVESNES

Sémeries. — Le 20 mars a eu lieu à Sémeries une intéressante réunion organisée par M. Cabau, instituteur.

M. Eloy, *directeur du pensionnat* de Berlaimont a parlé des actes d'héroïsme qui ont conduit nos grands hommes à la gloire. Il a surtout insisté sur les qualités de cœur de nos figures les plus pures : les Hoche, les Marceau et les Desaix, qualités qui ont contribué plus peut être que leurs actions d'éclat à leur donner une aussi belle page dans l'histoire.

La péroraison empreinte du plus pur patriotisme a été vivement applaudie.

De nombreuses projections lumineuses, très bien réussies, ont terminé cette belle soirée.

Hautmont. — Mardi, vers 3 heures de l'après-midi, une terrible explosion a eu lieu à la fonderie de M. Derombise et Mathieu, située à Wargneries. Les bâtiments se sont effondrés ensevelissant sous leurs décombres et les inondants de jets de vapeur, de nombreux ouvriers ; deux sont morts, voici les noms : Pronier Ernest, 41 ans, sableur, célibataire ; Gillet Edmond, 40 ans, mouleur, marié, père de famille.

Les blessés sont :

Strumel Jean-Baptiste, 18 ans, ajusteur.
Laurent Amédée, 35 ans, monteur.
Triste Jules, 50 ans, mouleur.
Mathieu Alphonse, 53 ans, mouleur.
Dauresse. Jean-Baptiste, 42 ans, mouleur.
Geoffroy Georges, 21 ans, mouleur.
Deghin Jean-Baptiste, 39 ans, sableur.
Bruard, 43 ans, journalier.
Couvreur Georges, 16 ans, mouleur.
Couvreur Gaston, 14 ans, noyauteur.
Fringant Victor, 21 ans, mouleur.
Fringant Ernest, mouleur.
Gilles Jules, 30 ans, mouleur.

Ces malheureux ont été transportés à l'infirmerie municipale où des soins empressés leur ont été donnés par les docteurs Paloppe, Carret et Mireau.

Les dégâts sont considérables et 80 ouvriers vont devoir chômer assez longtemps.

Une enquête est ouverte sur les responsabilités.

Les funérailles des victimes auront lieu aujourd'hui, à dix heures, aux frais de la municipalité.

On remarquait sur les lieux du sinistre M. le Maire et les adjoints.

Le service d'ordre était établi par M. le commissaire de police, le maréchal des logis de gendarmerie, les gendarmes et les agents de police.

Le Quesnoy. — *Deux fêtes.* — Sur l'initiative de quelques commerçants du Quesnoy, il avait été organisé pour le 13 mars un bal par souscription qui a pleinement réussi. Dès neuf heures du soir, la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville a été envahie. Le bal a duré jusque minuit, puis un concert a réuni tout le monde.

MM. Terryn, piston ; Delsart, monologuiste ; Disant, saxophoniste : Bailleux, comique et Mlle Marby, pianiste, ont eu beaucoup de succès. A l'issue du concert des sandwichs ont été apportés.

Il était très curieux de voir tout ce monde. armé d'une flûte, *et y mordre à belles dents.*

Le bal a ensuite repris de plus belle et ne s'est terminé qu'à six heures du matin.

⁂

Dimanche dernier autre fête. Cette fois c'était un bal d'enfants. Les fêtes de ce genre ont toujours eu du succès, aussi celle-ci a-t-elle réussi, mieux qu'on ne l'avait prévu. Les enfants étaient vêtus de costumes variés, et l'ensemble était d'un effet charmant.

Après un défilé dans la salle, le bal a commencé. Il a duré de 3 heures et demie à 5 heures de l'après-midi, au milieu de l'animation générale.

Charmante fête; succès complet. Ce sera sans doute un encouragement pour que les commerçants des localités voisines, imitant l'exemple de ceux du Quesnoy, organisent à leur tour des réjouissances publiques.

HAZEBROUCK

Grave accident à la gare

Mardi soir, à 10 heures 1/2, des employés de la Gare d'Hazebrouck, ont trouvé sur la voie de Lille près le « cul de sac » le cadavre mutilé d'un nommé Desantjean, ancien cultivateur.

Le malheureux revenait de Lestrem où il avait touché un petit héritage de 175 francs.

On suppose qu'il aura voulu traverser la voie pour arriver plus vite à son domicile, au Hofland.

DUNKERQUE

— *La Bourrasque.* — La nuit de mercredi à jeudi, a été excessivement mauvaise sur les côtes du Nord, du *Pas-de-Calais* et de *la Manche.*

Le vent qui était sauté au Nord-Est, souffla avec une grande violence pendant toute la soirée. Vers deux heures du matin, il ventait avec furie et à ce moment les rafales étaient d'une telle intensité que c'était un véritable ouragan.

La grêle et la neige tombaient sans cesse. La mer était très grosse.

Aucun sinistre ne s'est heureusement produit.

Jeudi après-midi, un steamer scandinave, mais dont on ne signala pas le nom ni le pavillon, était en vue de Dunkerque. Ce navire qui était chargé de bois avait une gîte à bâbord d'au moins 80 degrés : sa lisse trempait dans l'eau. Ce steamer avait eu beaucoup à souffrir du temps épouvantable qu'il avait fait la nuit précédente et étant surchargé par une forte pontée, il avait pris une telle bande à bâbord.

Il était remorqué par le *Dunkerquois*, mais il largua la remorque et resta mouillé en rade.

L'aviso Ste-Barbe. — L'aviso torpilleur *Ste-Barbe* qui était parti de Dunkerque depuis quelque temps, se rendant à Cherbourg pour faire réparer sa machine, a quitté ce port et est entré à Granville. Le *Ste-Barbe* a fait route depuis pour Dunkerque, venant rejoindre la défense mobile de ce port dont il fait partie. Il est attendu en ce moment à destination.

La goélette *Yvonne.* — L'*Yvonne*, cette goélette de Dunkerque qui, en se rendant à Islande, avait dû relâcher à Shields à la suite d'un échouement qu'elle avait subi sur le *Wolf-bank*, est réparée maintenant. On nous dit que ce navire va faire voiles au premier beau temps.

Le steamer Amiral-Jacobson. — Le capitaine Bénar et son équipage sont partis jeudi de Dunkerque pour Rotterdam, allant prendre possession du steamer dunkerquois *Amiral-Jacobson — ex-Créole* — acheté par la maison Fockembergue et Herbart.

Ce steamer est attendu à Dunkerque où il sera francisé, etc.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Avion-près-Lens. — Nous avons annoncé que le conseil municipal de cette ville, a fixé au 12 juin le festival qui doit avoir lieu à Avion cette année.

La commission organisatrice estimant que cette date est trop proche du festival de Lens fixé au 26 du même mois, a décidé de prier le conseil municipal de s'arrêter à la date du 14 août.

Disons que cette date est bien préférable à celle du 12 juin.

BÉTHUNE

Accident mortel aux mines de Lens

Jendi, vers midi, l'ouvrier mineur Jean-Baptiste Derache, dit Carrette, âgé de quarante-six ans, était occupé dans la veine Saint Léonard de la fosse n° 5 des mines de Lens, lorsqu'il fut atteint en pleine poitrine par une pierre qui venait de se détacher du toit.

Remonté aussitôt, et malgré les soins qui lui furent prodigués, cet infortuné ouvrier ne tarda pas à succomber.

Derache laisse une veuve et six enfants. Son *corps a été transporté à Avion où habite sa famille.*

Lens. — Après avoir publié la liste des prix et primes attribuées aux sociétés musicales qui prendront part au festival qui aura lieu à Lens les 26 et 27 Juin prochain, nous donnons aujourd'hui la liste des récompenses à décerner aux Sapeurs-pompiers.

Première catégorie (les compagnies), apparat. — Prix unique, une palme de vermeil.

Tenue. — 1er prix, une palme de vermeil. — 2e prix, une médaille de vermeil.

Défilé. — 1er prix. Une couronne en vermeil et 100 fr. en espèces. — 2e prix, une médeille de vermeil.

Deuxième catégorie (les subdivisions) Apparat : Prix unique une palme de vermeil. — Tenue : 1er prix : une palme de vermeil, 2e prix : une médaille de vermeil. — Défilé : 1er prix : une couronne de vermeil et 50 fr. : 2e prix une médaille de vermeil.

Pour le tir à la cible il sera formé trois catégories : Première catégorie : 50 hommes et au-dessus. 1er prix : 250 fr., 2e prix : 100 fr.

Deuxième catégorie : 30 à 50 hommes. 1er prix : 200 fr.. 2e prix : 100 fr. et 3e prix : 50 fr.

Troisième catégorie, moins de 30 hommes : 1er prix 150 fr., 2e prix : 100 fr., 3e prix 50 fr. et 4e 25 fr.

La liste des prix pour le concours de manœuvres de pompes à incendie qui aura lieu le lundi 27 juin comprend nombre de couronnes, de palmes et de médailles auxquelles sont jointes d'importantes primes en espèces.

Lens. — Le mardi 5 avril, à 2 heures du soir, la ville de Lens mettra en vente une certaine partie des terrains situés dans le Petit-Marais.

Le nombre des lots est de 21, comprenant 2,740 mètres carrés et le total des mises à prix s'élève à environ 17,230 fr.

SAINT-OMER

En route pour Cayenne. — Les deux complices dans le crime de Marles, Hamain et Fauchon, voguent à destination de la Guyane.

C'est le 15 mars qu'ils ont été embarqués dans le port de St-Martin de Ré, en compagnie de 100 forçats et récidivistes, sur les bateaux transports *Lama et Plongeur.*

Hamain n'était pas trop malheureux, paraît-il, à l'île de Ré, où il était employé à la comptabilité générale.

Avant leur départ, tous deux ont écrit à leurs parents ou à d'anciennes connaissances pour annoncer le grand voyage.

Dans une de ses lettres, Hamain proteste de son innocence et déclare n'avoir été pour rien dans le drame.

Andréhem. — *La dame Marie Fleuet,* âgée de 81 ans, sans profession, demeurant au hameau de Wissocq, s'est suicidée en se précipitant la nuit dans la rivière La Hem, où son cadavre a été retrouvé le matin.

A plusieurs reprises cette vieille femme avait déjà manifesté l'intention de mettre fin à ses jours, mais jusqu'ici on était parvenu à l'empêcher d'exécuter son sinistre projet.

Ardres. — Des malfaiteurs restés inconnus se sont introduits pendant la nuit dans l'habitation du sieur Vasseur, garde champêtre, et y ont dérobé plusieurs lapins.

Oye. — Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie contre un journalier qui a porté les coups ayant occasionné des blessures à une cabaretière.

Blendecques. — Il a été dressé procès-verbal contre un journalier nommé A.. pour voies de fait sur une cabaretière et un sieur Grusez, Eugène, extracteur et avoir brisé des carreaux et un panneau à la porte d'entrée.

TRIBUNAUX

Tribunal Civil de Lille

Audience du 11 mars 1898.

L'affaire Boulanger contre la Ville de Lille

Le Tribunal, sous la présidence de M. Paul, a rendu son jugement dans l'affaire intentée par M. Boulanger, rédacteur à la *Dépêche* contre la ville de Lille.

Conformément aux conclusions de M. Le Huéron-Kérival, substitut, le Tribunal a condamné la Ville.

Voici le jugement :

« Attendu qu'il est constant que le 24 juillet 1896, pendant les troubles de Lille, Boulanger qui faisait son service de reporter sans prendre part aux manifestations et regardait ce qui se passait rue Nationale, fut attaqué et terrassé par une bande de *malfaiteurs.*

» Qu'il dut être transporté sans connaissance à l'hôpital de la Charité, où il fut soigné du 24 juillet au 30 août et du 3 septembre au 20 septembre ;

Attendu qu'aux termes de l'article 106 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale, les communes sont civilement responsables des dégâts et dommages résultant de crimes ou délits commis à force ouverte ou par violence sur leur territoire par des attroupements ou rassemblements armés ou non armés, soit contre les personnes, soit contre les propriétés publiques ou privées ;

Attendu que le maire de Lille pour repousser la demande, s'appuie sur l'art. 108 de la même loi, et demande à être renvoyé devant la juridiction administrative, seule compétente, pour apprécier si toutes les mesures qui étaient en son pouvoir ont été prises à l'effet de prévenir les attroupements ou rassemblements et d'en faire connaître les auteurs.

Attendu que la juridiction du tribunal compétent pour juger de la demande, s'étend sur le procès tout entier et que l'appréciation de l'action doit entraîner celle des défenses ;

Attendu au surplus, que le rapporteur de la loi de 1884 est formel et ne laisse place à aucune controverse ;

Attendu que la Ville en a elle-même ainsi jugé, puisque dans ses conclusions subsidiaires, elle demande à rapporter la preuve que toutes les mesures ont été prises pour assurer le maintien de l'ordre et la découverte des auteurs du délit;

Attendu que son articulation est sans pertinence ;

Que, d'ailleurs, elle a reconnu elle-même sa responsabilité en désintéressant quatorze des propriétaires lésés ;

Attendu que si le maire de Lille a invité la population au calme par une proclamation, il a par contre pris part officiellement à des manifestations qui ont gravement compromis la sécurité publique. (Arrêté du préfet du 25 juillet 1896).

Attendu que le tribunal a dès à présent les éléments suffisants pour apprécier outre le *préjudice* matériel causé à Boulanger, les souffrances qu'il a endurées et l'altération de sa santé.

Par ces motifs,

Le tribunal condamne le maire de Lille ès-qualité à payer à Boulanger la somme de trois mille francs à titre de dommages et intérêts.

Le condamne, ès-qualités, aux intérêts judiciaires et aux dépens.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 24 mars

Présidence de **M. Dassonville**, vice-président.
Ministère public : **M. Houeix**, substitut.

LILLE

Un fou. — Le 24 février fut traduit en jugement Michel Roussel, 45 ans, ancien élève de l'école normale de Douai, ancien instituteur à Mons-en-Barœul sous l'inculpation d'avoir le 16 février volé à la gare et lacéré un colis.

Roussel, qui avait été un excellent normalien et un bon instituteur, fut, depuis dix ans, interné sept fois ; il s'était fait condamné, il y a un an, à 6 mois de prison, à Amiens, pour le même fait, et à Lille, une première fois en juillet 1897, à 6 mois également.

Sur les conclusions de M. de Lauwereyns, Roussel fut renvoyé à l'examen du docteur Dutilleul. La défense faisait valoir, en effet, que par suite de certaines dégénérescences et d'influences alcooliques. Roussel perdait par moment toute responsabilité, et elle invoquait dans ce sens plusieurs faits singuliers.

Roussel, par exemple, au moment des fêtes franco-russes, était allé porter à la czarine la bénédiction du pape. Une autre fois, il avait ému l'Elysée en voulant confier à M. Félix Faure d'importants secrets d'Etat. Un jour encore, il avait une à une précipité dans les rails les voitures de bagages de la gare du Nord.

Le docteur Dutilleul a estimé que Roussel, malgré son apparence de parfaite santé — on dirait d'un bourgeois cossu — pouvait perdre par moment toute responsabilité sous l'influence de l'alcoolisme; et le tribunal l'a acquitté, conformément au rapport du médecin-légiste.

AFFAIRES DIVERSES

Le Tribunal a condamné Louis Destailleurs, sur opposition à un jugement du 11 septembre 1894 à 6 mois de prison pour outrage public à la pudeur commis à La Marlière ; Denis Cayzelle, 19 ans, et Charles Vercontère, 22 ans d'Houplines, le premier à 2 mois et 5 fr., le second à 3 mois et 5 fr. pour outrages, ivresse, bris de clôture et infraction à la loi sur les étrangers ;

Acquitté : Alfred Lecocq, 18 ans, de Wattrelos, poursuivi pour vagabondage ; condamné : Jules Truffaut, 21 ans, de Roubaix, à 60 jours, pour rébellion ; Henri Montaigne, 22 ans, de Tourcoing, à 2 mois et 5 francs, pour coups et ivresse.

Tribunal correctionnel de Béthune

Audience du 23 mars

Legrand Jules, 19 ans, domestique à Lens, a, à *Lens, le 21 mars 1898, porté des coups et outragé* les agents Pollart et Mouton ; a été trouvé en état d'ivresse manifeste ; 2 mois d'emprisonnement et 5 francs d'amende — Christiaens Jules, 28 ans, chanteur à Lens, abus de confiance et infraction à arrêté d'expulsion, 6 mois d'emprisonnement — Blondiaux Florimond, 20 ans, domestique à Hinges, vols, en 1897 et en 1898, 1 mois d'emprisonnement — Coupé Henri, 33 ans, journalier à Béthune, a, à Annezin, soustrait des pissenlits à Coquel, d'Annezin, 3 mois et 1 jour d'emprisonnement — Hérin Célina, 17 ans, sans profession à Annezin, escroquerie et tentative d'escroquerie, 4 mois. Défaut. — Chevalier Gustave, 21 ans, mineur à Oignies, condamné pour coups et dévastation de récoltes, 6 mois d'emprisonnement.

Baude François, 24 ans, chaudronnier à Onnaing et Delannoy Gustave, 24 ans, terrassier à Lille, ont, à Courrières, le 7 mars 1898, exercé des violences sur la demoiselle Taillez Augustine, dudit Courrières, chacun 6 mois d'emprisonnement — P... Louis, 33 ans, huissier à Béthune, N... Paul, 37 ans, avocat à Béthune, ont, à Lillers, en 1895, escroqué *une somme de 24.000 francs, au préjudice de la dame Joséphine D...,* savoir : P...., 17,000 francs et N...., 7,000 francs : ils ont été condamnés, P... à 1 an et 100 francs d'amende et N... à 8 mois et 1,000 fr. d'amende.

Tribunal correctionnel de St-Omer

Audience du 23 mars 1898.

Vol. — Louise Coppin, âgée de 23 ans, journalière à Roubaix, 2 mois de prison.

Escroquerie. — Aline Boin, âgée de 18 ans, batelière, demeurant à Guemps, 8 jours de prison.

Ernest Calbet, âgé de 26 ans, batelier, demeurant à Guemps, 2 mois de prison.

Délit de chasse. — Raymond Scotte, âgé de 25 ans, journalier, demeurant à Bayenghem-les-Eperlecques, 50 francs d'amende et confiscation du fusil.

Coups volontaires et ivresse manifeste. — Paul Merlen, âgé de 26 ans, cordonnier, demeurant à Saint-Martin-au-Laert, 6 jours de prison et 5 fr. d'amende.

Nouvelles à la Main

Un Anglais, accompagné d'un cicerone, visite le Palais de Justice, et s'arrête étonné près du vestiaire où les avocats passent leur robe.

— Qu'est-ce là ? demande-t-il.

— Ce sont, dit le cicerone, les avocats qui prennent les effets pour les causes.

⁂

A la correctionnelle.

Les débats vont être clos, lorsque l'avocat de l'inculpé demande à faire entendre deux nouveaux témoins.

— Soyez sûr, monsieur le président, s'écrie-t-il, qu'ils diront la vérité, je n'ai pas eu le temps de causer avec eux.

BRULE-MAISON.

POUR VOUS DESALTERER

immédiatement et agréablement et vous réconforter en même temps prenez un verre de VIN de

BANYULS-TRILLES à l'EAU

Cet excellent apéritif, si apprécié par le corps médical et les personnes qui en ont déjà fait usage, se trouve **dans tous les cafés, les bons estaminets** et chez les **entrepositaires.**

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

SPECTACLES & CONCERTS

Choral Nadaud. — Le Choral Nadaud offrira le mardi 29 mars prochain, à 8 heures et demie du soir, dans la salle de l'Hippodrome, à ses membres honoraires, un grand concert d'hiver.

La commission s'est assurée le concours d'artistes de valeur.

Association amicale des Anciennes Elèves de l'Ecole des filles de la Croix Rouge. — Dimanche prochain 27 courant les membres de l'Association offriront à leurs membres honoraires et à leurs familles une Soirée récréative. Nous souhaitons à cette fête bonne réussite.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — Directeur : M. Montfort. — Vendredi 25 mars. — A 7 heures 1/2. Représentation au bénéfice de M. Leteliler, grand premier comique. — *Miss Helyett*, opérette. — *Le Dindon*, vaudeville.

Toute personne prenant son billet en location recevra gratuitement un billet de la tombola au bénéfice de l'Association des Artistes dramatiques.

Places gratuites : 1801 à 2100.

Dimanche 3 avril : clôture de la saison.

Etat-Civil de Roubaix

Du 24 Mars

Naissances. — André Echevin, rue St-Jean 120 — Marie Holvoet, rue d'Anzin 10 — Germaine Delescluse, rue Thècle 10 — Edouard Schatteman, rue de la Banque 25 — Julien Verhoest, rue de Soubise, c. St-Jean 3 — Yvonne Motte, rue du Chateau 3 — Marthe Leullieux, rue du Moulin 192 — Jules Dorpe, rue de la Rondelle 17 — Maurice Béghin, rue du Tilleul 50 — Edouard Dekens, rue des Longues-Haies 257 — Berthe Cloez, rue de Lille 246.

Décès. — Victor Delcourt, 57 ans, rue de l'Epeule, c. Desrousseaux 25 — Palmyre Seeuws, 6 mois, rue de la Balance 156 — François Lecry, 68 ans, rue de l'Gmmelet, impasse Balsac 34 — Céline Bonderlique, 7 mois, rue de la Blanchemaille — Léopold Corriaux, 58 ans, rue Pierre-de-Roubaix 56 — Edouard Pascal, 2 mois, rue Pierre-de-Roubaix 53 — Maria Peau, 1 mois, rue de Lannoy, fort Despretz 45 — Gustave Desplanques, 4 ans, rue Monge 64.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 24 Mars

Naissances. — Marie Pycke, rue Ancienne — Lucienne Desbonnet, rue du Château — Henri Liétar, rue Marceau — Jules Heusay, rue des Coulon — Marie Descaussame, rue du Dragon — Jeanne Duthoit, rue du Clinquet.

Décès. — Alphonse Ingels, 3 jours, rue du Brun-Pain — Sophie Rose, 77 ans, sans profession, rue de Gand — Germaine Lambraye, 1 an, rue Dupuytren.

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

Du 24 mars

Cote officielle de 4 heures ./·
Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour.	Peign. d'A Type A.G. Cote préc.	Cote jour
Mars	4 45	4 45	..	..	..	..
Mars nouv	..	..	..	..	..	..
Avril	4 45	4 45	..	..	..	..
Mai	4 45	4 45	..	..	..	..
Juin	4 45	4 45	..	..	..	..
Juillet	4 425	4 425	..	..	..	..
Août	4 40	4 40	..	..	..	..
Septembre	4 40	4 40	..	..	..	..
Octobre	4 40	4 40	..	..	..	..
Novembre	4 40	4 40	..	..	..	..
Décembre	4 40	4 40	..	..	..	..
Janvier	4 40	4 40	..	..	..	..
Février	4 40	4 40	..	..	..	..

Tendance : Calme.

DETAIL DES VENTES

Type unique

Avril	5.000	»	à 4.25
Id.	15.000	»	à 4.45
Mai	10.000	»	à 4.45
Septembre	20.000	»	à 4.40
Octobre	10.000	»	à 4.40
Novembre	5.000	»	à 4.40
Décembre	5.000	»	à 4.375
Id.	15.000	»	à 4.40

Total de la journée, 85.000 kil.

⁂

Anvers, 23 mars. — 185,000 kil., à p. soutenue.

MESDAMES

Si vous avez besoin de CEINTURES VENTRIÈRES, pour maladies de la matrice, de BANDAGES avec et sans ressort pour Hernies, de BAS élastiques pour VARICES, d'Injecteurs, d'Irrigateurs, d'Urinaux, de Pessaires, de Bidets, de Seins artificiels, et tous autres articles d'hygiène, écrivez au Fabricant CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris, qui vous enverra *gratis et franco* son prix courant illustré où vous trouverez tous les renseignements nécessaires et la manière de prendre les mesures pour avoir à moitié prix qu'ailleurs des Appareils d'une Confection irréprochable et d'une Solidité garantie. — Discrétion.

Pastilles de Vichy-Etat

Bien des gens à l'estomac délicat ressentent après les repas pendant la digestion, des malaises, de la pesanteur, des aigreurs d'estomac, des envies de bailler; mais comme en somme, elles ne sont pas malades au sens ordinaire du mot, elles ne font rien, négligent leurs petites indispositions qui ne tardent pas à se tourner en dyspepsie. Il est si facile maintenant d'arrêter dès le début, de couper court ces petites révoltes de l'estomac : quelques **Pastilles de Vichy-Etat** et tout rentre dans l'ombre. Nous disons tout exprès de **Vichy-Etat** parce que ces pastilles fabriquées avec le sel de Vichy-Etat, ou sel naturel extrait à Vichy des Sources de l'Etat Célestins, Grande Grille et Hôpital, participent aux vertus si éminemment digestives de ces sources, tandis qu'on ne saurait rien attendre de semblable des pastilles dites de **Vichy du commerce,** fabriquées avec un sel de soude qui n'a rien de commun avec Vichy.

Pour le théâtre, en soirée, dans les réunions mondaines, ces pastilles sont très précieuses, mais il faut avoir soin de réclamer les **Pastilles de Vichy-Etat,** vendues en boîtes métalliques scellées.

THÉ CHAMBARD

Se Méfier des Contrefaçons

COMPLÈTE TRANSFORMATION

Malgré les soins les plus assidus, et sans cause apparente, beaucoup d'enfants, deviennent tristes, moroses, sans entrain et sans appétit ; l'enfant arrivé à cet état d'épuisement, a besoin d'un médicament reconstituant autre que des remèdes d'action passagère, impuissants, trop fréquemment employés contre les maladies des enfants.

JEANNE ROUSSEL

L'Emulsion Scott est la seule préparation à employer dans ce cas, car seule elle possède les plus grandes propriétés curatives et nutritives. Son emploi a amené dans des cas désolants, des guérisons remarquables parmi lesquelles nous vous citerons l'exemple suivant :

St-Denis (Seine), 10 mai 1897.

Messieurs, ma petite nièce âgée de 4 ans était très délicate, elle ne mangeait pas, était continuellement triste et morose, s'enrhumait si facilement que nous n'osions jamais sortir, bref, sans avoir de maladie bien déterminée cette enfant n'était jamais en bonne santé et nous craignons toujours de la voir tomber dangereusement malade.

L'Emulsion Scott nous fut ordonnée pour elle au commencement de cette année ; elle la prit d'une façon très régulière, et j'ai le plaisir de vous informer qu'aujourd'hui cette fillette est complètement transformée ; elle est forte, gaie et bien portante; elle mange avec appétit, grandit beaucoup et n'a plus jamais la moindre indisposition. Ces résultats sont certainement dûs à votre bienfaisante Emulsion Scott et je vous prie de croire, Messieurs, à mon entière reconnaissance, Mme ROUSSEL, 2, rue Lanne.

L'Emulsion Scott peut être prise en toutes saisons sans le moindre inconvénient et cet heureux ensemble d'éléments nutritifs, huile de foie de morue, hypophosphites de chaux et de soude et glycérine, est le remède qu'il faut employer pour les enfants, à l'époque de la croissance, ainsi que pour les personnes anémiées ou dans un état de dépérissement, afin de vaincre l'épuisement et regagner les forces diminuées ou perdues.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes en timbres adressés à Delouche et Cᵉ, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

La Véritable Médication

La véritable médication est la médication préventive. N'attendez pas pour vous soigner que la maladie ait fait son œuvre et soignez-vous dès l'apparition des principaux symptômes. Si vous éprouvez des **Douleurs d'estomac,** des **maux de tête, des migraines,** des **névralgies,** de la **constipation,** préludes ordinaires des affections des voies digestives, recourez de suite aux **Dragées de Santé** qu'un grand nombre de personnes ont reconnues souveraines dans ces cas. Ces dragées conviennent à tous les tempéraments et n'assujettissent à aucune disposition particulière.

Prix : **1 fr. 50** la boîte de 100 dragées dans toutes les pharmacies. Dépôt général : 7, rue des Arts, à Lille. 11—26m.936

Un Prêtre de ROME a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les CORS, Durillons, Œils-de-Perdrix, Dartres, Eczémas avec le Baume ANTONIO. Prix 1'50. Pharmacie BRUNEAU, 71, rue Nationale, à LILLE, et toutes les bonnes Pharmacies.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!

ASTHMATIQUES!

Le VRAI CURATIF de l'ASTHME, c'est la

LIQUEUR DE L'ÉTOILE

Le Flacon : 5 fr.; franco contre mandat-poste, 6 fr.
Notice intéressante gratis, avec renseignements et nombreuses attestations.
Mario LECHAUX, Pharmacien-Chimiste, BORDEAUX

Et dans toutes les bonnes pharmacies.

HERNIES

toutes contenues et immédiatement soulagées par le nouveau BANDAGE CLAVERIE (breveté s. g. d. g.), LE SEUL sans ressort et à ceinture élastique qui maintienne toutes les hernies, sans se déplacer sans occasionner ni gêne, ni blessure, ni incommodité, et qui permette de travailler comme si on n'avait rien. C'est la perfection de l'appareil herniaire sans ressort et le seul qui puisse arriver à la guérison sans opération. En donnant quelques détails sur sa maladie, Mʳ CLAVERIE, Spécialiste-Herniaire, 234, Faubourg Saint-Martin, à Paris, envoie franco sa brochure si intéressante pour les hernieux et indique gratuitement l'appareil à appliquer.

BAINS DE St-AMAND (NORD)

Traitement des *Rhumatismes, Goutte, Phlébite, Ataxie,* et *Paralysie partielle* par Bains de Boues, Hydrothérapie et Massage. Casino, Belle Forêt, Parc, Pêche et nombreuses distractions. TÉLÉPHONES. Demander notice à la Nouvelle Direction.

GRANDES RÉDUCTIONS DE PRIX
Ouverture le 1er Mai — Conditions spéciales Mai et Juin.

Décret d'intérêt public. Approb. de l'Acad. de Médecine

ROYAT

EAU MINÉRALE NATURELLE
St-MART, Goutte, Rhumatisme, Gravelle.
St-VICTOR, Anémie, Chlorose, Voies respiratoires. (FERRO ARSENIC.)
CESAR, Dyspepsies, Gastralgies, Flatulences.
MÊMES EFFETS QU'AUX SOURCES
Caisses de 30 et 50 bout. 20 fr. et 30 fr. franco Gare ROYAT
Notices et Renseignements, 5, rue Drouot, PARIS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Rien n'égale l'efficacité du COALTAR SAPONINÉ Le Beuf, pour purifier la bouche, raffermir les dents déchaussées et détruire les animalcules qui s'y développent souvent; il constitue le *dentifrice* le plus sain, le plus hygiénique et le plus économique. Cette dernière condition n'est pas sans importance pour un produit d'un usage journalier.

Prix du flacon : 2 fr. Dans toutes Pharmacies, se méfier des contrefaçons.

CHATEL-GUYON

SOURCE GUBLER

Constipation — Dyspepsie — Obésité
Engorgements du Foie
Affections des Reins et de la Vessie
Gastro-Entérite — Congestions
Notices et Renseignements : 5, rue Drouot, Paris

MALADIES DU SANG et du tube digestif

Le Docteur BOLE prévient sa clientèle qu'il donnera ses consultations tous les jours, de midi à 3 heures et de 8 à 9 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes de 8 à 10 heures du matin, 240, rue de Lannoy. n.o.

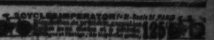

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE préparée par Ch. FAY
9, Rue de la Paix, Paris. — Inventeur de la Veloutine.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 24 mars

Caite ter jet (cote offic.), —.. à — 28 25 Similaire com.). — — à 28 25.

SUCRE — Sucre cassé (cote offic.), 104 — à ... — En pain n° 1 (cote offic.), 103 —.

BETTERAVE disponible. ...

Marchés de Paris

Du 24 mars

FARINES : 12 marques — Tendance calme

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Mars	63.10	63 30	Mai-Juin	61.25	61.35
Avril	62.15	62 55	4 de Mai	59 95	60...

MARQUE CORBEIL (clôture) : 65 —.

BLES. — Tendance faible

Mars	28 80	28 85	Mai-Juin	28.46	28.45
Avril	28.65	29...	4 de Mai	27.75	27.90

SEIGLE. — Tendance calme

Mars	17.95	18...	Mai-Juin	18.—	18.—
Avril	18...	18.—	4 de Mai	17 85	17.85

AVOINE. — Tendance calme

Mars	20 05	20.25	Mai Juin	20 15	20...
Avril	20.15	20.30	4 de Mai	19.65	19.90

HUILE DE LIN. — Tendance calme

Mars	39 25	40.75	4 de Mai	41.75	42.25
Avril	40 ..	40 75	4 derniers	41.75	42.25

HUILE DE COLZA. — Tendance calme

Mars	52.50	52.50	4 de Mai	53-50	54..
Avril	52 50	53...	4 derniers	54...	54.50

ALCOOLS. — Tendance calme

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture.
Mars	45 25	45 25	46.25
Mars Avril	45.—	45.—	45 —
4 chauds	44.50	44 25	45 25
4 derniers	42.—	42.25	42...

DISPONIBLE (cote officielle) 46 —

SUCRES BLANCS. — Tendance calme

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Mars	31 50	31.87	31.62
Mars-Avril	31.87	31.62	31 87
4 de mai	32 12	32.37	32.37
4 d'octobre	30 75	30...	30 25
ROUX 88°	29 25		29.—
RAFFINES	102.50		102.—

Marché aux bestiaux de la Villette

La Villette, 21 mars 1898. — Bestiaux. — Vente facile sur le gros bétail, difficile sur les veaux, lente sur les moutons, et difficile sur les porcs. Nous avons 243 moutons américains.

	Amenés	Vendus	P. M.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêm.
Bœufs	1.821	1.731	375	1 42	1 30	1 14	1.04 à 1 52
Vaches	412	392	287	1 40	1 28	1 12	1.02 à 1.50
Taureaux	212	203	401	1 12	1 02	» 92	0.82 à 1.18
Veaux	1.504	1.364	78	2 —	1 90	1 80	1.60 à 2.12
Moutons	17.456	15.655	21	1 82	1 74	1 64	1 40 à 1.96
Porcs	5.137	5.047	73	1 38	1 30	1 24	1.00 à 1.40

FINANCES

Paris, le 24 mars 1898.

Le marché est très résistant grâce aux nombreux achats de 3 0/0 au comptant qui continuent à soutenir le cours de nos rentes.

Le 3 0/0 fait 103.42.

Le 3 1/2 0/0 107.20.

Les établissements de crédit, faibles au début, reprennent meilleure allure.

Le Crédit Foncier finit à 669.

Le Comptoir National d'Escompte à 592.

Le Crédit Lyonnais à 858.

La Société Générale très ferme à 544.

Bec Auer 725.

On recherche les actions Altaï Zyrianowsk en plus-value à 631 fr.

L'action l'Incroyable progresse à 198 fr.

Les actions de la Compagnie des grandes Ardoisières angevines sont toujours classées comme valeurs de grand avenir.

Obligations de la Compagnie auxiliaire des Chemins 135 fr.

On cote 486 25 les obligations de la Compagnie nationale immobilière.

Obligations de la Compagnie de voitures l'Urbaine 489 fr.

Les Chemins de fer français supportent très bien quelques réalisations.

BOURSE DE LILLE

Du 24 mars 1898

Emprunts (villes et départements)

Roubaix-Tourcoing 1893, 502,50.

Actions, Banques et diverses

Crédit du Nord (a. 500, 125 p.) n., 512, 513.

Obligations diverses

Gaz de Wazemmes 5 p. c. 1re et 2e (r. à 500), 544.

Charbonnages (actions)

Anzin le 1/100 de denier, n. 5634 — Béthune (Bully-Grenay), p. 2902 — Bruay, p. 1750 — Bruay, coupure de vingt, 34600 — Carvin, a. 500 t. p., 1300 — Courrières, p. 1980 — Crespin Nord (a 125 t. p.) p. 170 — Douchy, p. 980 — Dourges, p. 139 — Drocourt, a. 1000 fr. t. p. 1 à 1800, 4600 — Drocourt, a. 1000 t. p., 1801 à 3500, 4600 — Escarpelle, Cie anonyme, act. de 400, p. 750 — Flines-les-Raches, act. 500 t. p., p. 1100 — Liévin, n. 1749 — Ligny-lès-Aire, Cie anonyme, act. 500 t. p., p. 600 — Ostricourt, act. 500 t. p.), n. 715. 720.

Charbonnages (obligations)

Crespin (Nord). 1re hyp. remb. à 500, p., 501.
Drocourt 94 (remb. à 500) p., 509.
Drocourt 95 » p., 509.

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	103 30	V. Paris 1855-60	......
terme	103 40	» 1865	569...
3 o/o am. cpt.	102 67	» 1869	433...
terme	102.75	» 1871	419.50
3 1/2 1894 cpt.	107.05	V. Paris 71 1/4	112 ..
terme	107 22	» 1875	596...
Banq. de France	3545 ..	» 1876	591 30
Banq. de Paris	920...	» 3 o/o 86	400 25
Comp. d'Escom.	593...	» 1/4 1886	100 25
Crédit Foncier	672 ..	» 1891	396...
Crédit Industr.	610 ..	» 1/4 1892	104.25
Crédit Lyonnais	856...	Ville Marseille.	408.25
Société Général	543...	Ville Bordeaux	129 ..
Est	1120...	Ville Lille 1860	135 50
Paris-L.-Médit	1922 ..	» 1890	......
Midi	1467...	» 1893	506 ..
Nord	2115...	Ville de Lyon	108...
Orléans	1934 ..	Roubaix-Tourc.	......
Ouest	1240 ..	Foncières 1879	510...
Est Algérien	750...	» 1883	470 ..
Gaz Parisien	1165 ..	» 3 o/o 1885	508 50
Transatlantique	386...	» 5me 1885	104 25
Suez	3485...	» 1895	494 50
Omnibus Paris	1850...	Communal. 1879	499...
Dynamite	......	» int. réduit	......
Egypte 3 1/2	105 30	» 1880	502...
Autriche 4 o/o	105 40	» 1891	406 75
Hongrois 4 o/o	103 15	» 1892	502...
Espag. ext. 4 o/o	53...	Banq. hypothéc	657...
Portugais	19 30	» 3 o/o	466...
Italien 5 o/o	93.50	Nord 3 0/0 Anc.	461.50
Turc série D.	21 55	» » Nouv.	498 50
Banq. Autrich.	491 ...	Nord 2.50 o/o...	459...
Banq. Ottomane	546...	P.-L.-M. anc.	479.50
Nord d'Espagne	74...	» nouv.	483...
Fives-Lille	890...	Orléans. anc.	486...
Les Chargeurs		» 1884.	484.50
réunis.	1540..	Midi . anc.	482...
Act. bateaux Pa-		» nouv.	488...
risiens	805...	Ouest . anc.	481...
Russe 1867-1869	104.45	» nouv.	485...
» 4 o/o 1880	104.90	Est . anc.	483...
» 4 o/o 1889	104.60	» nouv.	476...
» cons. 4 o/o	104 75	Ardennes. anc.	476.50
» 4 o/o 1890	103.40	Panama (bons à	
» 3 o/o 1891	97.37	lots)	117...
» 4 o/o 1893	106 80	Panama 210 f.p.	236...
» 3 1/2 1894	103...	Congo (Lots)	97...

IMPRIMERIE DUJARDIN ET Cie, RUE NATIONALE, 51 LILLE.

Le gérant : E. DUGARDIN.